

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

**EFFECTIF LEGAL : 44**

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 22.04.2025  
Convocation faite  
Le 01.04.2025

**Délibération  
N°2025-04-099**

**Demande de la Société  
ACDL de reporter  
l'échéance de son crédit-bail**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 14 avril 2025**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi quatorze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI, M<sup>me</sup> Mireille LARCHER (représentante de M. Pascal GILLAUX), M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (jusqu'au point 2025-04-085), M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Teddy BISKUPSKI (représentant de M. Bernard DEFORGE), M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point 2025-04-050), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Fabien PRIGNON), M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (représenté par M<sup>me</sup> Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M<sup>me</sup> Magali CAPLET), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (à partir du point 2025-04-086, pouvoir à M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (représenté par M. Teddy BISKUPSKI), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M<sup>me</sup> Dominique FLORES), M. Sébastien PAULET (jusqu'au point 2025-04-049), M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M<sup>me</sup> Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu la délibération n°2022-09-163 du 19 septembre 2022 validant définitivement la vente du bâtiment d'expédition d'ÉLECTROLUX, en crédit-bail, à la société ACDL pour une durée de 14 ans jusqu'au 1er août 2036,

Considérant la baisse du chiffre d'affaires de la société passant de 1 million d'euros en 2022 avec un résultat positif, à 830 000 € en 2024 avec un déficit,

Considérant la volonté du dirigeant de la société ACDL de bénéficier d'un report de 6 mois de loyer, report qui serait décalé au terme du contrat actuel, soit au 1<sup>er</sup> février 2037,

Vu les actions proposées par Monsieur AUSSET pour faire face à la situation notamment le lancement d'une prospection hors département pour trouver de nouveaux clients et des contacts prometteurs,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances réunie le 14 avril 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** le report des 6 prochains loyers, et par conséquent l'échéance du crédit-bail de la société ACDL fixée dorénavant au 1<sup>er</sup> février 2037.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

